

Essonne

LE DÉPARTEMENT

— TERRE D'AVENIRS —

GUIDE DES COLLÈGES 2018-2019



essonne.fr



Édito

Quel est le rôle du Département auprès des établissements ?

Le Département construit, rénove, entretient et assure le fonctionnement des collèges pour garantir aux collégiens les meilleures conditions de vie et d'apprentissage. Chaque année, 100 millions d'euros sont investis dans les collèges dont 40 millions d'euros pour leur rénovation. Aussi, pour répondre à l'augmentation significative des effectifs dans les établissements, le Département a pour projet la construction de cinq nouveaux collèges sur le territoire en anticipant les nouveaux besoins nécessaires aux évolutions de la transmission des savoirs.

La sécurité est également une priorité, c'est pourquoi le Département a décidé d'équiper les collèges et ses différents bâtiments de caméras de vidéo-protection, d'interphonie, de défibrillateurs et de remplacer l'ensemble des systèmes de sécurité incendie.

Bien apprendre, bien vivre sa scolarité sont des bases essentielles pour l'épanouissement de nos collégiens.

Et quelles sont les nouveautés pour la restauration scolaire ?

Soucieux de la santé et du bien-être des collégiens, le Département renforce la part des produits biologiques, issus de l'agriculture locale, dans les assiettes. C'est toute

l'éducation au goût et à l'équilibre alimentaire qui est travaillée grâce à nos équipes de cuisine.

Chaque jour, les agents départementaux préparent plus de 46 000 repas équilibrés et de qualité, permettant aux collégiens de prendre plaisir à déjeuner et de faire le plein d'énergie pour la journée.

La réussite pour tous, c'est possible ?

C'est en tout cas notre objectif. De nombreux dispositifs permettent d'accompagner les collégiens afin qu'aucun élève ne reste sur la touche quelle qu'en soit la cause. Donner à tous les moyens de réussir, voilà notre ambition.

C'est dans ce sens que le Département a très largement investi dans le numérique à travers le déploiement de 23 000 tablettes dans les collèges. L'appropriation par les collégiens de ces technologies, c'est leur assurer une ouverture sur le monde et leur favoriser l'accès à la connaissance. Une nouvelle étape sera également franchie, cette année, avec la mise à disposition d'une bibliothèque numérique. Chaque collégien pourra alors consulter des livres numériques, et bénéficier d'autoformation et de soutien scolaire.



François Durovray

Président du Département de l'Essonne

POUR LA RÉUSSITE DES COLLÉGIENS

Pour un collège convivial, performant et moderne

L'entretien, la rénovation et la construction des bâtiments font partie des principales missions du Département. Avec plus de 40 millions d'euros consacrés aux travaux dans les collèges, le Département investit pour garantir aux élèves et à la communauté éducative les meilleures conditions de vie et d'apprentissage.

Pour la performance énergétique

Le Département place la rénovation énergétique des collèges au cœur de ses priorités avec pour objectif : la réduction des consommations d'énergie et des émissions de gaz à effet de serre ainsi que l'augmentation de recours à des énergies renouvelables et de récupération. Afin d'optimiser les coûts de rénovation, le Département confie à un même groupement la conception et la réalisation des travaux sur les installations thermiques, l'enveloppe des bâtiments et l'exploitation et la maintenance des installations.

La signature d'un contrat devrait intervenir en 2019 pour un démarrage des travaux en 2020 dans les collèges Le Village à Évry, le Parc de Villeroy à Mennecy et les Sablons à Viry-Chatillon.

Des collèges accessibles à tous

Le Département s'est engagé depuis 2015 à mettre aux normes, pour tous les handicaps, l'ensemble des collèges

publics essonniers dans un délai de neuf ans. L'engagement est respecté en ce qui concerne la première période de trois ans (2016-2018) : fin 2018, une quarantaine de collèges sur les 100 établissements de l'Essonne auront été équipés pour un montant de l'ordre de 10 millions d'euros.

Améliorer le quotidien

Des aménagements sont réalisés pour faire face à l'augmentation significative des effectifs dans les établissements. Lorsque le rééquilibrage des effectifs entre collèges via la sectorisation ne suffit pas à résoudre cette problématique, la réalisation de travaux d'aménagement de locaux existants est un levier pour augmenter dans des délais courts la capacité des établissements et améliorer les conditions d'accueil des collégiens.

Le Département a également pour projet la construction de **5 nouveaux collèges** : Massy, Viry-Chatillon, Gif-sur-Yvette, Corbeil-Essonnes et Wissous.



Des agents aux petits soins

Vers plus de sécurité pour nos établissements

Le collège doit demeurer un lieu qui permet d'apprendre et de s'épanouir en toute sécurité. Le chef d'établissement porte une responsabilité première dans ce domaine. En complément, et afin de garantir un niveau de sécurité homogène dans tous les collèges, le Département a lancé en 2018 une grande opération de sécurisation. Elle repose sur l'élaboration d'un diagnostic sûreté et sur la réalisation de travaux d'amélioration des dispositifs existants. Ils portent par exemple sur la sécurisation du périmètre du collège, le positionnement de caméras de vidéo-protection, l'interphonie, le développement de bonnes pratiques.

Dans le cadre de cette approche globale, sont également programmés :

- > la réfection de volets roulants dans les collèges
- > le remplacement de systèmes de sécurité incendie dans les collèges.

De plus, tous les collèges sont équipés en Défibrillateurs externes automatiques (DEA) afin d'augmenter les chances de survie lors d'un arrêt cardio-respiratoire.

D'ici 2020, l'ensemble des travaux seront achevés, pour un montant total de 8 millions d'euros.

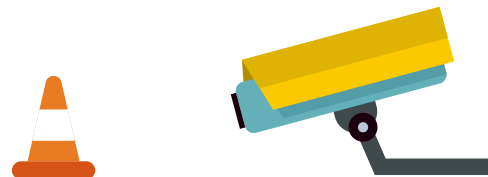
Des dotations budgétaires et en équipement attribuées aux collèges

Chaque année, le Département verse près de **10 millions d'euros** de dotations aux collèges. Elles servent à couvrir les dépenses d'administration et de logistique de l'établissement, à soutenir les activités pédagogiques, à s'équiper en petit matériel, à fréquenter des équipements sportifs ou à faire face à des besoins imprévus.

Combinées à l'attribution de mobilier et d'équipement spécifiques, elles permettent également d'inclure les élèves à des besoins éducatifs particuliers. Ainsi, le soutien apporté aux classes relais, aux ULIS (Unités localisées pour l'inclusion scolaire), aux SEGPA entre autres contribuent à la réussite de tous les collégiens, ambition première du Département.

1 135 agents départementaux présents au quotidien, aux côtés des collégiens

Pour bien fonctionner, chaque collège peut s'appuyer sur une équipe impliquée. Cette équipe assure des missions essentielles : accueil, restauration, entretien du collège, maintenance des bâtiments. Aux côtés des enseignants, du personnel administratif et de la vie scolaire, ils contribuent chaque jour au bon fonctionnement des 100 collèges publics du Département et à un environnement de qualité pour tous les collégiens.



Transports à la carte

Transports à la carte

Tous les collégiens de l'Essonne bénéficient d'une aide pour l'acquisition de leur carte Imagine'R ou de leur carte scolaire bus lignes régulières.

➤ La carte Imagine'R permet de se déplacer en transports en commun dans toute l'Île-de-France, les week-ends et pendant les vacances scolaires.

➤ La carte scolaire bus lignes régulières (ex-carte Optile) permet un trajet aller-retour par jour sur les lignes régulières de transport en commun du réseau Optile.

Les circuits spéciaux

Ils permettent aux élèves de rejoindre leur établissement lorsqu'aucune ligne régulière n'existe.

Île-de-France Mobilités (ex-Stif) a en charge l'organisation de ces circuits spéciaux.

Horaires & informations :

www.iledefrance-mobilites.fr
scol-r-css.stif.info
css91@iledefrance-mobilites.fr

Bien que Île-de-France Mobilités ait repris sa compétence depuis le 1^{er} août 2015, le Département de l'Essonne apporte une aide financière aux collégiens essonnais pour l'acquisition de leur carte Scol'r (tarif 2018-2019).

Sur les 867,20€ que coûte la carte Scol'r, les familles auront uniquement à leur charge :

- 119€ pour un collégien non-boursier
- 25€ pour un collégien boursier

Plus facile, en deux roues

Les mobilités douces sont également encouragées par le Département. En 2016, 39 collèges ayant besoin de matériel pour faciliter le stationnement des deux roues non motorisés (vélos et trottinettes) ont été dotés d'équipements.

Le Département prend en charge 50 % du coût de la carte Imagine'R des collégiens.



La réussite pour tous

Objectif

Pour qu'aucun élève ne reste sur le bord du chemin, pour cause de handicap ou de difficulté d'apprentissage, le Département multiplie les dispositifs d'équipement ou d'enseignement adaptés.

Dispositifs spécialisés et équipements adaptés

L'insertion des élèves présentant un handicap mental ou des déficiences sensorielles ou motrices est favorisée par les dispositifs ULIS (Unité localisée pour l'inclusion scolaire). Par groupe de 10 élèves, accompagnés d'enseignants spécialisés et assistés d'éducateurs ou d'auxiliaires de vie scolaire, ces classes dont les besoins sont spécifiques sont équipées par le Département.

Internat public départemental

Le premier internat public de l'Essonne s'est installé au collège Le Village, à Évry. Financé par le Département, il accueille des collégiens de l'ensemble du territoire. Cet internat, intégré au sein du collège, permet aux élèves de bénéficier des meilleures conditions d'hébergement et d'études pour réussir.

Des dispositifs contre le décrochage scolaire

En partenariat avec l'Éducation nationale et les enseignants, le Département effectue **un important travail de soutien aux élèves en situation de décrochage scolaire**. Ce sont environ 8 000 jeunes qui sont accueillis chaque année dans des structures proposant une prise en charge spécifique dont l'objectif est de redonner goût à l'école et de remotiver les élèves en situation de « décrochage », par des ateliers menés en petits groupes.



VERS UN COLLÈGE INNOVANT

L'innovation numérique au cœur des collèges

L'école change, et vite. Les façons d'apprendre évoluent, le Département se mobilise donc pour imaginer le collège de demain.

100 % des collèges équipés

Les collèges essonniers bénéficient d'un équipement informatique important: 12 000 ordinateurs sont ainsi déployés, 1 000 PC portables, 950 vidéoprojecteurs interactifs et 23 500 tablettes mutualisées.

En complément de cet équipement, l'Environnement numérique de travail (ENT) avec son site internet

www.moncollege.essonne.fr facilite les échanges entre les professeurs, les élèves et les parents. Il offre de nombreux services aux collégiens et à leurs familles tels que la visibilité des devoirs, des notes et des absences. Il permet également à la communauté éducative d'échanger et de partager des contenus. Les usages se développent grâce à cet outil et ils sont en évolution permanente.

Faciliter l'accès aux ressources

Le Département a pour volonté de favoriser les pratiques de lecture des collégiens, en leur proposant de nouveaux services et en enrichissant l'offre dans les CDI.

Dans ce cadre, la **Médiathèque départementale de l'Essonne a créé une bibliothèque numérique** pour les collégiens, accessible dès septembre via leur ENT. Cette offre est alors consultable dans les CDI, sur smartphone et depuis leur domicile. Chaque jeune essonnien peut consulter des livres numériques, mais aussi de l'autoformation (orthographe, informatique, pratiques musicales, dessin, etc.) et du soutien scolaire.

D'autre part, la Médiathèque départementale accompagne également les CDI, par le prêt de collections et d'outils d'animation, mais aussi dans leurs projets de réaménagement et de partenariats avec les bibliothèques locales.

Des idées à proposer? Des envies à partager?

Les idées de l'ensemble de la communauté éducative en Essonne sont foisonnantes et se sont déjà exprimées pour expérimenter de nouveaux types de mobilier, plus adaptés aux évolutions pédagogiques. Afin d'accompagner au mieux ces idées, le Département lancera durant l'année scolaire une démarche qui permettra aux collèges volontaires de s'inscrire dans une logique d'innovation et de prise en compte d'usages inédits. Les initiatives des collèges seront ainsi accompagnées et valorisées !



APPRENDRE, S'OUVRIR, DÉCOUVRIR



L'initiation culturelle

Le collège correspond, pour les jeunes Essonnien, à une période propice à la curiosité, l'exploration et au premier apprentissage de la citoyenneté. Dès le collège, les valeurs de la République leur sont transmises, de même qu'ils sont sensibilisés aux enjeux d'égalités fille/garçon, de développement durable, d'éducation aux médias. Le Département mobilise ainsi des dispositifs complémentaires pour soutenir les actions éducatives proposées par les équipes enseignantes.

L'Offre de découverte éducative de l'Essonne (ODE91)

ODE 91 est une plateforme, accessible à l'ensemble de la communauté éducative des collèges essonnien. Ce sont ainsi près de 2 000 actions qui sont accompagnées durant l'année scolaire avec des interventions de partenaires dans les établissements ou des visites réalisées dans les sites remarquables de l'Essonne : Domaine de Chamarande, Musée de la photographie, Maison-Atelier Foujita, Cyclop de Milly-la-Forêt, Théâtre de l'Agora, Maison de l'environnement au Domaine départemental de Montauger, Tribunal de Grande Instance, etc.

Pour mener à bien ces actions, le Département accorde une aide de 23 euros par élève, qui permettent de financer, également, des sorties en dehors du Département (séjours en France et en Europe) ou des actions pédagogiques innovantes.

L'ensemble des projets sont présentés par les collèges. Pour le Département, l'objectif premier de cette aide est que chaque collégien bénéficie, chaque année, d'une action éducative.

Pour en savoir plus : ode.essonne.fr

23€
par élève pour
des sorties
scolaires



Former les citoyens de demain



Développer le goût pour les arts et la musique

Avec plus de 1 500 collégiens issus de près de la moitié des collèges essonniers, les Chorales de l'Essonne confirment leur réussite et la mobilisation forte de tous autour de ce projet ! Dans des lieux particulièrement emblématiques, qui évoluent d'année en année, les collégiens se produisent autour d'œuvres classiques ou plus contemporaines, offrant un spectacle d'une grande qualité.

L'éveil aux arts plastiques est également promu, grâce à la mise à disposition de reproductions d'œuvre du Fonds départemental d'art contemporain (FDAC). Des projets de médiation artistique associent les collégiens et les services du Département.



Dans le cadre du plan citoyenneté, le Département veut réaffirmer l'importance de l'esprit civique et du respect des différences. Il soutient et propose ainsi plusieurs actions : le Concours national de la résistance et de la déportation, le Semaine de la citoyenneté, le Prix départemental Ilan Halimi. Des actions autour du devoir de mémoire sont également proposées, en lien avec les Archives départementales.

Aussi, le Département, très attaché aux valeurs de la République, appelle à l'imagination des collégiens autour de notre devise « Liberté, Égalité, Fraternité ». Les collégiens volontaires peuvent ainsi s'exprimer sur leur vi-

sion et mettre des images sur ces mots si importants.

Le Département souhaite également sensibiliser les citoyens de demain au développement durable et à la protection de l'environnement. À cet égard, la création des « clubs DD » ont permis, par exemple, la mise en œuvre de jardins pédagogiques dans les collèges.

Enfin, les collégiens de 5^e sont formés aux gestes élémentaires de survie par les pompiers du Service départemental d'incendie et de secours de l'Essonne. **Un dispositif inédit en France.**



Favoriser la découverte du sport

Les Jeux sportifs essonniers

En partenariat avec l'Union nationale du sport scolaire (UNSS), l'Union sportive de l'enseignement du premier degré (USEP) et le Comité départemental olympique et sportif (CDOS 91), le Département de l'Essonne organise chaque année les jeux sportifs essonniers au Stade départemental Robert Bobin. Les collégiens peuvent ainsi rencontrer et échanger avec des sportifs de haut niveau, participer à des ateliers santé et découvrir de nombreuses activités sportives.

Les Ambassadeurs du sport en Essonne

Dispositif phare de la nouvelle politique sportive, il incite les athlètes de haut niveau à représenter et servir les valeurs du sport sur notre territoire, notamment auprès des collégiens. Les projets et interventions des Ambassadeurs permettront de favoriser la découverte et la sensibilisation du sport et du handicap, encourager la pratique sportive et lutter contre la sédentarité, promouvoir l'éthique du sport mais aussi informer sur les carrières sportives et les parcours de vie.



J'EMMÈNE MA FAMILLE AU STADE!

Le Département vous offre un moment unique et intense au stade de rugby.

Dans le cadre de la promotion du sport auprès des collégiens et en partenariat avec le Rugby Club de Massy Essonne (RCME), le Département a le plaisir de vous offrir des places en tribune officielle pour assister, en famille, à un match de rugby de haut niveau au stade Jules Ladoumègue à Massy. Les places sont disponibles sur l'ensemble des matchs de la saison sportive 2018-2019 du RCME.



Comment retirer les places ?

Pour bénéficier de ces places, rendez-vous sur la billetterie en ligne du RCME :

www.rcmessonne.com

Créez un compte et **télécharger vos places gratuitement** avec le code : **RCMECD91**

Vous avez le droit à **4 places** par collégien dans la limite des places disponibles.



BIEN MANGER POUR BIEN GRANDIR



Du bon dans les assiettes

La pause-déjeuner est un moment de détente et de plaisir. Elle doit rimer avec convivialité ! C'est sur ce temps du déjeuner que se jouent également l'acquisition de bonnes habitudes alimentaires et l'éducation au goût.

Favoriser les producteurs locaux et bio

Le Département a lancé, avec des collègues volontaires, un groupement de commandes car en se rassemblant, ils ont accès à des produits de meilleure qualité. Ainsi, les services de restauration scolaire ont **davantage recours aux produits bio et/ou issus de l'agriculture locale** notamment pour les fruits et légumes, le pain et les yaourts. Un travail est également conduit avec la Chambre d'agriculture et le Groupement des agriculteurs biologiques d'Île-de-France, pour le plus grand bénéfice des collégiens ! Lutter contre le gaspillage alimentaire en servant des repas de qualité, cela permet de réduire d'au moins un tiers le gaspillage alimentaire ! Parallèlement, près de la moitié des collèges publics ont déjà bénéficié d'une aide sur des projets contre le gaspillage alimentaire notamment, pour la mise en place de table de tri.



Le Département aide les familles !

8,38€

Coût unitaire par repas

3,40€

Participation moyenne des familles par repas





Nos chefs ont du talent !

Le Département de l'Essonne a fait le choix de produire lui-même les repas distribués dans les collèges, grâce à des équipes déployées en proximité des établissements. Afin de garantir une restauration scolaire de qualité dans tous les collèges, un club des chefs a été mis en place et permet un travail collectif, vecteur d'amélioration de la production des repas.

Des actions de formation sont proposées à l'ensemble des équipes de restauration. Les chefs ont même pu passer une journée auprès de Guy Martin, l'un des meilleurs chefs français et mondiaux ! Ils ont ainsi pu apprendre et tester des recettes qu'ils réaliseront bientôt dans les collèges pour les plus de 45 000 demi-pensionnaires.

Des repas équilibrés

Le contenu des assiettes est primordial pour la santé des jeunes collégiens. Afin d'assurer la qualité nutritionnelle des repas préparés par les équipes d'agents départementaux, un plan alimentaire départemental a été élaboré et garantit un équilibre dans les repas confectionnés. Une diététicienne travaille également chaque jour aux côtés des collèves. Le Département participe aux « commissions menus » organisées par les établissements afin de veiller à la qualité nutritionnelle des plats.



Essonne
LE DÉPARTEMENT

— TERRE D'AVENIRS —

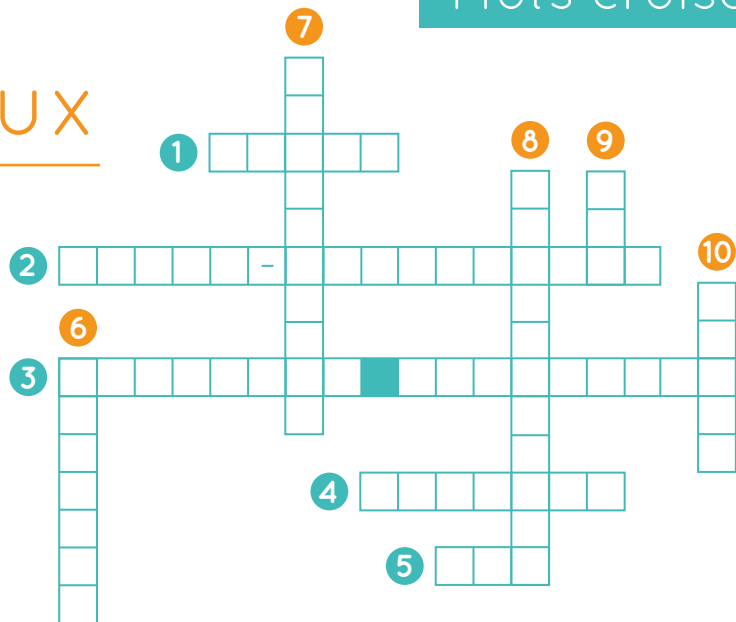
Trouvez votre stage 3^e

Le Conseil départemental propose un site d'offres et de demandes de stages pour les collégiens.

stages3e.essonne.fr

Jeux

Mots croisés



Horizontal

- 1 En 3^e, période d'immersion en milieu professionnel
- 2 Dispositif de sécurité
- 3 Permet d'accéder à des contenus multimédias
- 4 Votre établissement d'enseignement
- 5 Offre de découverte éducative

Vertical

- 6 Se font généralement pendant l'été
- 7 Permettent de se déplacer
- 8 Lien qui réunit chaque individu d'un même pays à la nation et à son socle de valeurs
- 9 Méthode de production agricole qui exclut les produits chimiques et les OGM
- 10 Ils cuisinent et préparent vos repas

Questions

1. Combien d'euros investit le Département, chaque année, dans les collèges ?

2. Dans quelle ville est installé l'internat public de l'Essonne ?

3. Quel service a mis en place le Département pour faciliter votre pratique de lecture ?

4. À quel pourcentage, le Département finance-t-il la carte imagine'R des collégiens ?

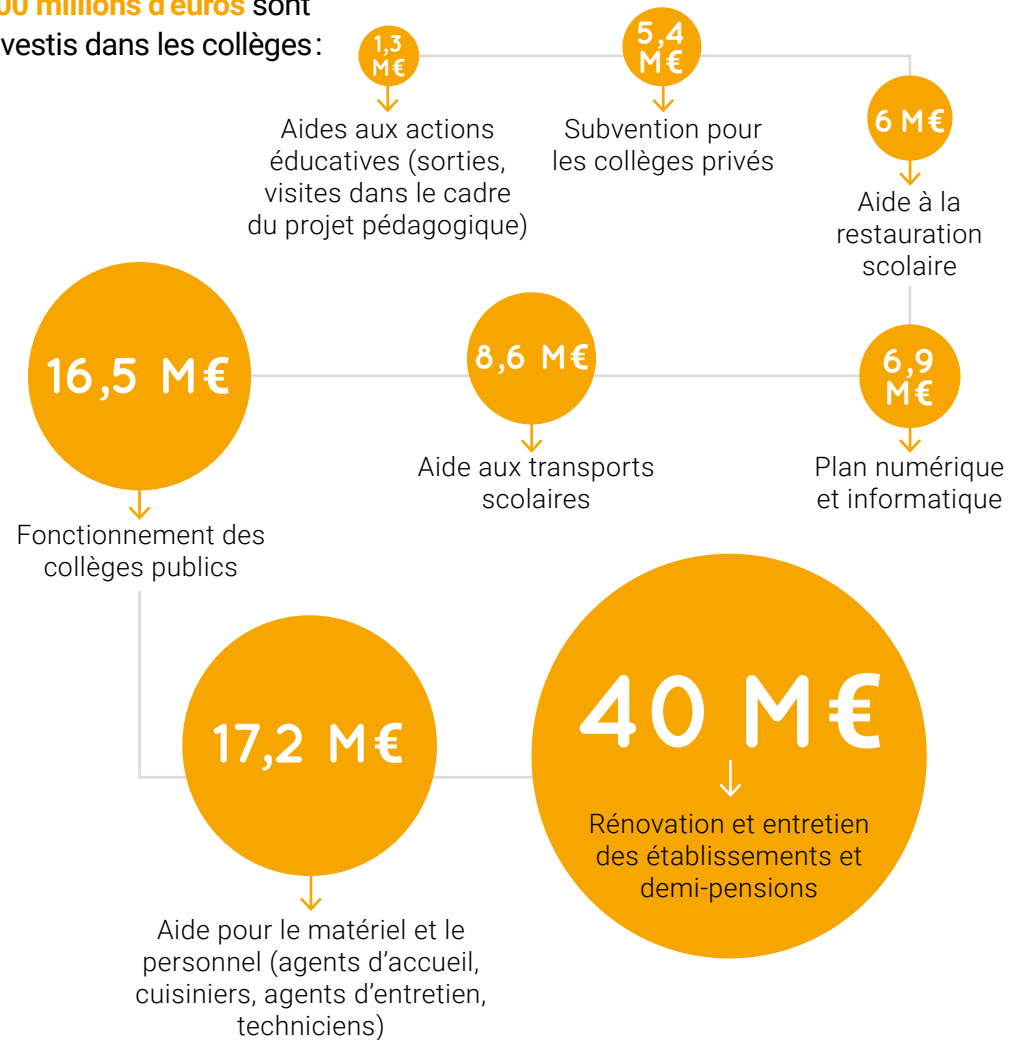
5. Quel nom est donné aux sportifs de haut-niveau qui représentent les valeurs du sport sur notre territoire ?

Chiffres clés

100 collèges publics
60 000 élèves

1 135 agents d'accueil, cuisiniers,
agents d'entretien, techniciens

Chaque année, près de
100 millions d'euros sont
investis dans les collèges :



Réponses : 1 : stage ; 2 : vidéo-protection ; 3 : tablette numérique ; 4 : collège ; 5 : ODE ; 6 : travaux ; 7 : transports ; 8 : citoyens ; 9 : bio ; 10 : chefs.

2018 2019

Vacances
scolaires

ZONE C ACADÉMIE DE VERSAILLES

Rentrée >> Lundi 3 septembre 2018

Toussaint >> du 20 octobre au 5 novembre 2018

Noël >> du 22 décembre 2018 au 7 janvier 2019

Hiver >> du 23 février au 11 mars 2019

Printemps >> du 20 avril au 6 mai 2019

Été >> à partir du 6 juillet 2019

Pour en savoir plus :
college.essonne.fr

**Le Département vous souhaite
une bonne rentrée !**